

LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE : DES MOYENS INÉDITS

Un plan de mise en œuvre 2021-2026 avec des actions concrètes et doté d'une enveloppe de 6,7 G\$.

Principales mesures – Électrification des transports

- ▶ Programme Roulez vert et bornes de recharge (1 306,5 M\$).
- ▶ Électrification des autobus scolaires (350 M\$), du camionnage, des transports ferroviaire et maritime (265 M\$), des autobus urbains et interurbains (276,5 M\$) et des taxis (11,5 M\$).
- ▶ Autres mesures de soutien au transport collectif, actif et partagé (1 383 M\$).

Principales mesures – Industries plus vertes et plus compétitives

- ▶ Aide à l'efficacité énergétique et à la conversion énergétique (629,2 M\$).
- ▶ Appel à projets pour les grands émetteurs (90 M\$).
- ▶ Recherche et développement en réduction des GES et séquestration du carbone (48,7 M\$).

Principales mesures – Décarbonisation des bâtiments

- ▶ Conversion vers l'électricité des bâtiments résidentiels (134,5 M\$), commerciaux et institutionnels (113,4 M\$).
- ▶ Soutien à la conversion à l'électricité et à la biénergie (125 M\$).
- ▶ Aide à la conversion des communautés hors réseau (25 M\$).

Principales mesures – Développement des filières

- ▶ Production et distribution de gaz naturel renouvelable (212,5 M\$).
- ▶ Innovation dans les filières de l'hydrogène vert et des bioénergies (47,9 M\$).
- ▶ Favoriser le développement de produits innovants dans l'industrie des véhicules électriques (30 M\$).
- ▶ Appui à la filière du recyclage des batteries (20 M\$).

Principales mesures – Adaptation

- ▶ Verdissement et autres mesures de lutte contre les îlots de chaleur (111,3 M\$).
- ▶ Prévention des risques d'inondation (120,5 M\$).
- ▶ Réduction des risques d'érosion côtière et de glissements de terrain (75,6 M\$).

Autres mesures

- ▶ Leadership des communautés autochtones dans la transition climatique (19,2 M\$).
- ▶ Mobilisation et coopération internationale (65,3 M\$).
- ▶ Boisement et reboisement (88,3 M\$).
- ▶ Accès au réseau triphasé (14,1 M\$).

GAGNANT POUR LE QUÉBEC. GAGNANT POUR LA PLANÈTE.

Plan pour une
économie
verte 2030



CONTEXTE

Le Québec s'est engagé à une réduction d'émissions de gaz à effet de serre de 37,5 % sous leur niveau de 1990 d'ici 2030. Or, de 1990 à 2017, la diminution des émissions de GES au Québec a été de moins de 9 %.

Nous avons le taux d'émission de GES par habitant le plus faible parmi les provinces canadiennes et les États américains : 9,5 tonnes/habitant. Les principaux secteurs émetteurs de GES au Québec sont les transports, avec 43 % des émissions, et les industries, qui en produisent 31 %.

Notre production d'électricité est propre à 99 %.

Il y a un consensus social : la grande majorité des Québécois pensent qu'il est urgent d'agir face à la crise climatique. Or, il faut profiter de cette occasion pour s'engager dans la transition climatique et planifier une relance économique verte.

VISION

Faire de la lutte contre les changements climatiques un levier majeur de développement économique et de rayonnement international.

PLAN POUR UNE ÉCONOMIE VERTE 2030

Cette politique-cadre guidera nos actions pour les dix prochaines années et qui permettra d'atteindre les objectifs et cibles climatiques du Québec.

1. ÉLECTRIFIER NOTRE ÉCONOMIE

Nous souhaitons remplacer progressivement notre consommation d'énergies fossiles importées par de l'énergie verte produite au Québec. Misons sur notre grande force : l'hydroélectricité.

2. INNOVER EN CONSTRUISANT L'ÉCONOMIE DE DEMAIN

Nous voulons que le Québec soit la batterie du nord-est de l'Amérique. Pour cela, nous allons soutenir nos filières industrielles, dont celle de la batterie, de l'exploitation du lithium jusqu'à l'assemblage, en passant par la recherche et le développement.

3. S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La santé, le bien-être et la sécurité des communautés seront au cœur de nos interventions pour prévenir les risques liés aux changements climatiques, tout comme la résilience de nos infrastructures et de notre économie. Nous favoriserons un aménagement durable du territoire, en partenariat avec les municipalités.

4. COLLABORER : RÉUSSIR ENSEMBLE NOTRE TRANSITION CLIMATIQUE

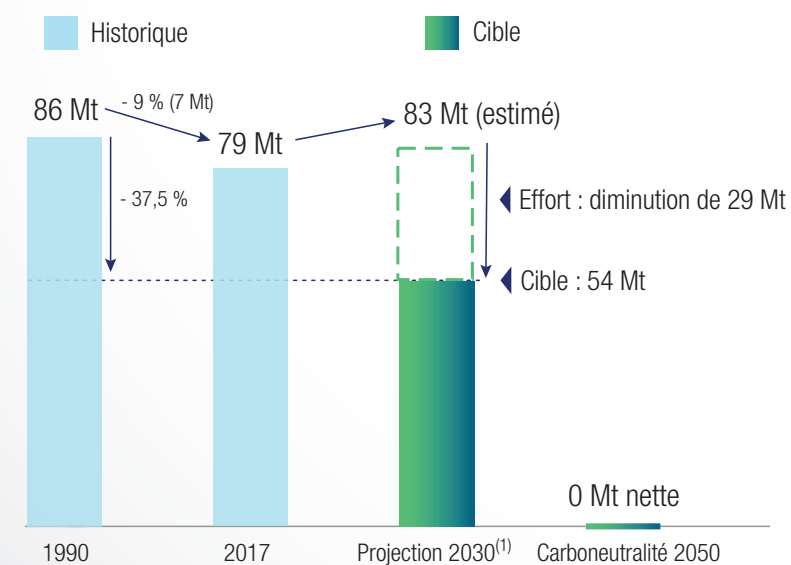
La lutte contre les changements climatiques est une responsabilité commune. Gouvernements, entreprises, municipalités, communautés autochtones et citoyens doivent collaborer si nous voulons atteindre notre objectif.

SOYONS LA BATTERIE DU NORD-EST DE L'AMÉRIQUE.

Le gouvernement a un plan pour construire l'économie de demain : une économie innovante, sobre en carbone, résiliente et concurrentielle. Faire du Québec un leader en énergies vertes tout en développant et en exportant notre savoir-faire et notre expertise.

PRINCIPAUX OBJECTIFS CHIFFRÉS DU PLAN

- ▶ Réduire les émissions de GES de **37,5 %** sous leur niveau de 1990 d'ici 2030.
- ▶ Atteindre la **carboneutralité** d'ici 2050.
- ▶ Avoir **1,5 million** de véhicules électriques en circulation au Québec d'ici 2030.
- ▶ **Aucune** vente de véhicules à essence neufs à partir de 2035.
- ▶ **55 %** des autobus urbains et **65 %** des autobus scolaires électrifiés en 2030.
- ▶ **100 %** des automobiles, VUS, fourgonnettes et minifourgonnettes et **25 %** des camionnettes du gouvernement électrifiés en 2030.
- ▶ **15 %** d'éthanol dans l'essence et **10 %** de biodiesel en 2030.
- ▶ **50 %** de réduction des émissions liées au chauffage des bâtiments en 2030.
- ▶ **60 %** de réduction des émissions du parc immobilier gouvernemental en 2030.
- ▶ **10 %** de gaz naturel renouvelable (GNR) dans le réseau en 2030.
- ▶ **50 %** d'augmentation de la production de bioénergies d'ici 2030.
- ▶ **70 %** de l'approvisionnement énergétique des réseaux autonomes en énergies renouvelables d'ici 2025.



- ▶ L'atteinte de la cible de réduction de 37,5 % représente ainsi un effort de diminution de 29 millions de tonnes équivalent CO₂ en 2030.
- ▶ Le PMO 2021-2026, en incluant l'impact du marché du carbone, pourrait permettre des réductions d'environ 12 millions de tonnes équivalent CO₂ en territoire québécois sur cet horizon, soit environ 42 % de l'effort requis.
- ▶ Ces réductions ne tiennent pas compte des initiatives, qui proviendront de d'autres acteurs, comme le gouvernement fédéral et le milieu municipal.
- ▶ Les réductions seront croissantes avec les années, grâce entre autres à l'ajout de nouvelles actions ou à la bonification de celles déjà prévues, aux développements technologiques et à l'évolution des habitudes de vie.

Notes : Les estimations ont été réalisées selon les informations disponibles en février 2020.

Pour plus de détails sur la projection des émissions en 2030 en l'absence d'actions additionnelles, voir le fascicule du ministère des Finances du Québec intitulé *Bâtir une économie verte – Budget 2020-2021*, p. 11.

(1) Ce scénario de projection des émissions de gaz à effet de serre est fondé sur les données économiques réelles de 2017 à 2019 et sur la prévision économique du budget 2020-2021 pour les années suivantes. Il exclut les effets du marché du carbone et des mesures du Plan de mise en œuvre 2021-2026 du **Plan pour une économie verte 2030**. Ce scénario de projection tient compte de plusieurs facteurs, tels que l'évolution des technologies, l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'évolution prévue des prix dans l'économie.

Sources : Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et ministère des Finances du Québec.